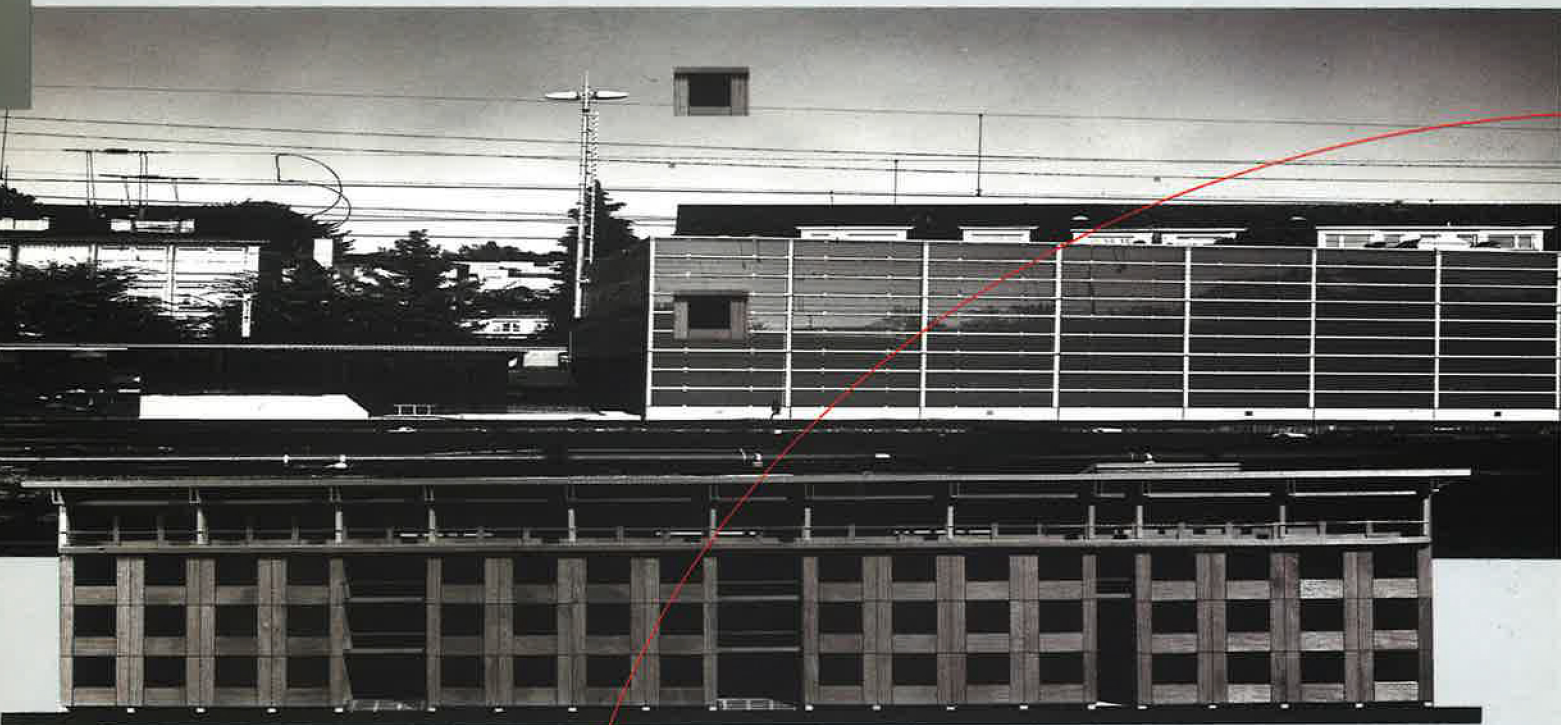


# l'architecture d'aujourd'hui



Feuilleton : Un balcon en ville. Débats : objets énigmatiques de William Curtis.  
Enjeux : concours et loterie en Grande-Bretagne.

Magazine, expositions : Sacré-Cœur de Paris, livres : Viollet-le-Duc fautif,  
Biasini et le syndrome français, Lurçat en somme.

Actualités : Ciriani et l'Arles antique, musées de Rossi et Mendini.

Dossier : **suisse allemande** tableau, dessins, acteurs et projets.

Intérieurs : salon du meuble de Milan. Techniques : pylônes de Mimram pour Edf, façades  
acoustiques. Chronique : Paikant dans l'œil du prince.

## Le plâtre : industrie et prescription

Industriels, entrepreneurs et prescripteurs, réunis par L'Architecture d'Aujourd'hui, dressent un bilan contrasté de la filière plâtre.

### Le sec et l'humide

Dans les années soixante et soixante-dix, époque de forte accélération de la construction, la plaque de plâtre cartonnée s'est développée au détriment de la traditionnelle voie humide du plâtre sur les chantiers. La voie sèche offrait une rapidité de mise en œuvre et un gain de temps inappréciable dans le "séquentiel chantier". Un nouveau métier apparaissait, le plaquiste, sonnant le glas de beaucoup d'entreprises artisanales de plâtriers.

La plaque de plâtre cartonnée est typiquement un produit de bâtiment industrialisé. Aux Etats-Unis, le marché représente une consommation de 7 m<sup>2</sup> de plaque par habitant et par an, alors qu'en France ce ratio n'est que de 3 m<sup>2</sup>, et en Espagne et en Italie de 0,25 m<sup>2</sup>. Ce qui pourrait augurer une forte croissance des composés plaques sur les marchés européens.

A la différence des Etats-Unis, la France reste néanmoins caractérisée par des marchés régionaux, dans lesquels les industriels doivent offrir toute une palette de produits pour tenir compte de la tradition, des habitudes et des structures d'entreprise. Ces marchés sont des univers hétérogènes où coexistent tous les produits et procédés, où s'insèrent de manière inégale les nouvelles applications, en plaques ou en poudres.

### Limites de la plaque

L'objectif premier des industriels qui tentent sur le marché la plaque de plâtre a été de remplacer l'enduit plâtre traditionnel, y compris dans les raccords avec le gros œuvre, pour envelopper complètement les volumes de la façon la plus lisse possible. On ne cherchait pas à développer des systèmes de jonctions plus évolués correspondant à la différenciation des matériaux et des fonctions techniques. C'est à l'inverse une intégration lisse des matériaux qui était visée.

C'est seulement en 1993, à Batimat, que l'on a vu apparaître des profilés d'habillage ayant plus spécifiquement pour objet de mieux marquer les différences entre éléments architectoniques et de créer des jeux d'ombre et de lumière. Cette évolution était l'aboutissement de demandes explicites formulées avec insistance par les architectes depuis quelques années. La plaque de plâtre

étant aujourd'hui incontournable, ce problème de jonctions, d'expression architecturale, à partir de ce produit se pose de façon de plus en plus aiguë.

Dans le bâtiment, il faut cependant se méfier des solutions dites industrielles, avec les produits plaques comme avec tout produit. Poussées à l'extrême, elles conduisent, dans les conditions actuelles, à des aberrations qui finissent par coûter plus cher que le travail sur chantier. Les produits plaques ne sont pas destinés, tant s'en faut, à résoudre tous les problèmes, même si des prescripteurs se déclarent tentés par leur utilisation.

Deux points de vue s'affrontent : pour les uns, les techniques dites "d'abattage" sont inéluctables, étant donnés les prix de marché. Il appartiendrait donc aux industriels de mettre au point des produits dotés de qualités intrinsèques palliant aux carences d'une main d'œuvre déficiente. Pour les autres, ce point de vue est une contre-vérité : il n'existerait aucun moyen de pallier l'incapacité du poseur, sinon des substituts, avec ce qu'ils peuvent impliquer comme résultats.

### Prescription, application

Tous les matériaux proposés par l'industrie - plaques, carreaux, plâtres en poudre - se présentent de plus en plus sous la forme de "systèmes" de mise en œuvre relativement complexes. Comment le prescripteur peut-il être informé ? Comment peut-il réagir à ces informations et traiter un chantier sans expérience préalable de ces systèmes ? Comment distinguer les bons produits pour la bonne application dans le bon bâtiment, pour la bonne fonction, alors que le chantier court ?

Auparavant, le prescripteur pouvait s'en remettre au travail du staffeur. Ce n'est plus le cas : l'offre de produits et de systèmes est tellement diversifiée que le risque croît d'une prescription mal maîtrisée et mal suivie sur chantier. On oublie trop souvent que les entreprises ont un devoir de conseil qui peut leur être exigé. Les mieux armées pour ce faire sont évidemment celles qui maîtrisent toutes les techniques plâtrières - plâtre projeté, staff et stuc, carreaux et plaques.

Dans le domaine du staff, les savoir-faire exigés diffèrent peu entre gros et petits chantiers. Les problèmes sont de toute autre nature dès qu'il s'agit de plaques.

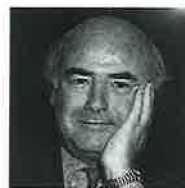
Les carences les plus graves sont observées sur les gros chantiers, où la mise en œuvre de plaques doit être accompagnée d'un travail de conception complémentaire afin de définir les méthodes de réalisation de l'ouvrage. Le prescripteur se limite quant à lui à définir la finalité de l'ouvrage, sans intervenir dans les techniques de réalisation. Des entreprises compétentes pour traiter de chantiers techniquement simples décrochent de gros chantiers parce qu'elles sont moins disantes, faute d'avoir prévu les difficultés. C'est alors que les problèmes commencent.

### Qualifications

Aujourd'hui, le manque d'une véritable ingénierie du second œuvre se fait sentir. A terme, il faudra revoir les modes d'attribution de ces marchés, en prenant en compte les qualifications des entreprises, notamment en matière de conception d'ouvrages. Cela irait dans le sens de l'établissement des qualifications Qualibat. Les industriels ont autant intérêt que les maîtres d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage à ce que leurs produits soient mis en œuvre correctement. Une difficulté de fond réside dans la dichotomie, inscrite dans notre réglementation, qui oppose de manière radicale le produit manufacturé au matériau de base gâché et formé sur chantier. Les procédés dits traditionnels sont mis en œuvre avec des solutions relativement homogènes du point de vue des matériaux, mais qui peuvent être spécifiques à une opération. Ceci est admis par la maîtrise d'œuvre et les bureaux de contrôle dans le cadre du "traditionnel". Il n'en va pas de même en matière de produits industriels. Sitôt que l'on sort du cadre des Avis techniques et des procès verbaux d'essais, c'est vers l'industriel propriétaire des éléments de construction que les partenaires du bâtiment se retournent pour qu'il fasse admettre au contrôleur la validité de telle ou telle variante de mise en œuvre.

### Complémentarités

Le chantier devient de plus en plus un lieu d'assemblage. Les industriels doivent apporter des systèmes, ce qui ne s'oppose pas à la créativité de l'architecte en matière de décoration ou d'esthétique. Dans les techniques tradition-



**Jean Alberro,**  
**Knauf La Rhénane**  
"Les industriels ont tout intérêt à ce que leurs produits soient bien posés."



**Marc Aouston,**  
**Plâtres Lafarge**  
"L'assistance technique est de plus en plus nombreuse, et indispensable."



**Jean-Yves Barrier,**  
**architecte**  
"La conception architecturale est le véritable moteur du bâtiment."



**Francis Bénichou,**  
**Plâtres Lafarge**  
"La réglementation oppose radicalement traditionnel et produits industriels."



**Yves Benkemoun,**  
**Placoplâtre BPB**  
"La plaque et les produits en poudre ont chacun leur place."



**Thierry Bernard-Hansma,**  
**architecte d'intérieur**  
"Les méthodes de pose tendent à se substituer aux techniques de mise en œuvre."